SESSION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité

Public

Tout professionnel du secteur de la formation ayant besoin de connaître les nouveautés en matière de formation professionnelle

Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures »

Moyens pédagogiques

> Exposés suivis de questions-réponses
> Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
> Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entrainement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

7 heures sur 1 jour de 9 h à 17 h

995 € HT (TVA 20 %)
1 194 € TTC

Centre Inffo,
Saint-Denis-La Plaine

De 5 à 12 personnes maximum

ÊTRE À JOUR DE LA RÉGLEMENTATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2026

Face à une réglementation mouvante et complexe, la veille juridique devient incontournable pour tout professionnel du secteur de la formation professionnelle. Cette formation a pour objet de vous permettre de rester à jour sur toutes les nouvelles mesures réglementaires, législatives et jurisprudentielles pouvant impacter votre activité, tout en vous donnant les clés pour mettre en place votre propre veille juridique.

OBJECTIFS DE FORMATION

> Identifier les derniers textes juridiques ou d'ajustement dans le domaine de la formation et de l'apprentissage (décrets, ordonnances...)
> Mesurer les impacts des nouveautés réglementaires sur son activité de formation
> Identifier les principales sources de veille juridique en matière de formation

PROGRAMME

COMPRENDRE LA NOUVELLE ARCHITECTURE FINANCIÈRE 2026

- Le volet formation et apprentissage dans la loi de finances 2026.
- Budget prévisionnel de France compétences et sa répartition.
- Zoom sur les dépenses déductibles de la taxe d'apprentissage en 2026.
- Zoom sur le fonctionnement de la distribution de la taxe d'apprentissage à travers le nouveau portail «SOLTéA».

IDENTIFIER L'ACTUALITÉ DES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- France compétences et opérateurs de compétences face à la question du financement et de la gouvernance.
- Caisse des dépôts, opérateur de CEP, Transitions Pro face à la question de la régulation du financement des projets personnels.
- Organismes de formation et CFA face à l'actualité de Qualiopi et des certifications professionnelles.

IDENTIFIER L'ACTUALITÉ DES MESURES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- Les sources de veille juridique en fonction d'un segment de marché de la formation professionnelle.
- Actualité réglementaire et jurisprudentielle des dispositifs de formation : apprentissage, contrat de professionnalisation, CPF, projet de transition professionnelle, Pro-A, etc.
- Actualité jurisprudentielle de l'entretien professionnel : état des lieux des échéances, des sanctions, du contrôle.

sur la boutique en ligne de Centre Inffo
https://boutique.centre-inffo.fr

Toute une équipe au service de votre métier

SE FORMER EN INTER
Nadia Barr - Tél. : 01 55 93 91 83
Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

SE FORMER EN INTRA OU SUR-MESURE
ANALYSE DE VOS BESOINS ET DEVIS
Nathalie Billard - Tél. : 01 55 93 91 80 / 06 77 18 96 20
Courriel : contact.commercial@centre-inffo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

JE SOUHAITE M'INSCRIRE À LA SESSION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

Intitulé : **ÊTRE À JOUR DE LA RÉGLEMENTATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2026**

Date : ..... Tarif : **995 € HT (TVA 20 %) 1 194 € TTC** **CODE FORMATION : FOR000715**

PARTICIPANT

Nom ..... Prénom .....
Fonction ..... Service .....
Raison sociale et adresse de l'établissement .....
.....
Tél. ..... Courriel .....

CORRESPONDANT FORMATION

Nom ..... Prénom .....
Fonction ..... Service .....
Raison sociale et adresse de l'établissement .....
.....
Tél. ..... Courriel .....
N° SIRET /__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/ Code APE/NAF /__/__/__/__/__/__/ N° client : /__/__/__/__/__/__/__/ Effectif : /_____/

FACTURATION

Accord de prise en charge d'un Opco[1] ❑ Nom de l'Opco ..... Montant de la prise en charge ..... € TTC
Établissement à facturer (si différent du participant) ou Opco .....
Adresse .....
.....
Contact référent .....
Tél. ..... Courriel .....

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Le bulletin doit être accompagné soit d'un règlement à l'ordre de Centre Inffo, soit d'un bon de commande de votre structure.
(1) En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation.
A défaut, Centre Inffo facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (Opco).

Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :
❑ Par chèque bancaire ❑ Par chèque postal

ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la formation :

❑ Virement postal : IBAN de la Société générale
FR76 3000 3035 3600 0200 0354 823 / BIC : SOGEFRPP

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé

Date .....

Cachet et signature

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre boutique en ligne https://boutique.centre-inffo.fr

À retourner à Centre Inffo, 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex - Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr